

Siège : 13 bis Rue du Docteur Rocheblave 30260 QUISSAC
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-neuf novembre, à dix-huit heures et deux minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Piémont Cévenol s'est réuni dans la salle de réunion du centre aquatique Maurice Perry au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Fabien CRUVEILLER, Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol.

Date de convocation : le 23 novembre 2023

Date d'affichage : le 23 novembre 2023

Nombre de délégués : 57

En exercice : 57

Présents : 34

Votants : 34 + 10 = 44

Votants par procuration : 10

Absents excusés : 5

Absents : 8

Présents : MM.TRINQUIER Gilles, CAHU Robert, ROUDIL Joël, DAUTHEVILLE Jacques, JEAN Lionel, FURESTIER David, CONDOMINES Robert, MARTIN Laurent, SIPEIRE Jacky, LAGARDE Jean-Louis, CAUVIN Bernard, Mme SEGURA Delphine, MM.VIALA Christian, CASTELLVI Jean-Marie, FELIX Freddy, CASTANON Philippe, FOUGAIROLLE Michel, SEMENOFF Serge, CATHALA Serge, DREVON Nicolas, WEITZ Bruno, Mme BARON Réjane, M. FERRAULT Claude, Mme GIBERGUES Laetitia, MM. MOH Cyril, OLIVIERI Bruno, Mme ROUX Florence, MM. CUENOT Jean-Louis, MAZAURIC Pierre, Mme AGNIEL Virginie, M.MOLINES Louis, Mme LAURENT Stéphanie, M. MONEL José.

Procurations :

Mme MOURET Aube à M. CRUVEILLER Fabien
M.ACQUIER Jean-Yves à Mme GIBERGUES Laetitia
M. HERNANDEZ Frédéric à M. CATHALA Serge
Mme MASOT Alexandra à M. MONEL José
Mme AUBERT Martine à M. JEAN Lionel
Mme DRACS Marie Andrée à Mme ROUX Florence
MM. BERTO Stéphan à Mme BARON Réjane
M. TARQUINI Joseph à M. OLIVIERI Bruno
M.GAILLARD Olivier à Mme AGNIEL Virginie
Mme MARTIN Catherine à M. DREVON Nicolas

Absents excusés: M.GRAS Guillaume, Mmes BARBIER Mireille, ROTTE Sandrine, M. FIORENZANO Johan, SOULIER Cyril.

Absents: MM ZUCCONI Jean-Pierre, GAUBIAC Laurent, BRESSET Cyrille, CLAVEL Christian, JAHANT Guy, BARON Jérôme, Mmes MEUNIER Hélène, TARNOWSKI Gabrielle.

Secrétaire de séance : M. JEAN Lionel

Début de séance : 18h02

Délibération n°110/2023: Demandes de subvention auprès de la Région Occitanie et du Conseil Départemental du Gard pour la réalisation de la quatrième édition de la « Faites du Sport » 2024

Laurent MARTIN annonce que suite à la tenue de la troisième édition de la « Faites du Sport » qui s'est déroulée à Saint Hippolyte du Fort en Septembre 2023, il est proposé de poursuivre cette action afin de promouvoir les activités physiques et sportives.

Il précise que cette manifestation vient renforcer l'offre de service public locale à destination des associations en leur donnant un espace de visibilité et un cadre propice aux rencontres.

Tout au long de la journée du Samedi 21 Septembre 2024, un panel d'activités sportives et ludiques seront proposées en libre accès aux participants adultes et enfants.

Cet événement qui se veut mobile sur le territoire sera organisé pour sa 4^{ème} édition à Sauve.

Il ajoute que dans la continuité des précédentes propositions, il est souhaité pouvoir mettre en avant les associations et organismes en leur proposant de tenir un stand sportif et/ou de sensibilisation. Le travail de collaboration avec les services de la CCPC (Transition Ecologique et Energétique, Spectacles Vivants) permet également d'envisager la tenue d'un village écocitoyen ainsi qu'un spectacle lors de cette journée. Le projet de réalisation d'un événement sportif est éligible au subventionnement de la région Occitanie et du conseil départemental du Gard

Aussi, il est proposé au conseil communautaire de délibérer pour l'octroi d'une aide de la région Occitanie et du conseil départemental du Gard selon le plan de financement prévisionnel ci-après :

Objet	Dépenses	Objet	Recettes
Achats	4 000€	Département	6 000€
Services extérieurs	10 000€	Région	6 000€
Autres services	3 800€	Autofinancement	7 300€
Charges de P.	1 500 €		
TOTAL TTC	19 300€	TOTAL	19 300€

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes et notamment la définition de la compétence Sports,

Considérant l'intérêt pour la Communauté de communes de pouvoir maintenir et développer des manifestations à caractère sportif sur le territoire,

Considérant le succès des précédentes éditions,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

- d'approuver le budget prévisionnel 2024 pour la réalisation de la « Faites du Sport » en Piémont Cévenol comme suit :

Objet	Dépenses	Objet	Recettes
Achats	4 000€	Département	6 000€
Services extérieurs	10 000€	Région	6 000€
Autres services	3 800€	Autofinancement	7 300€
Charges de P.	1 500 €		
TOTAL TTC	19 300€	TOTAL	19 300€

- de solliciter auprès du Conseil Départemental du Gard une subvention d'un montant de 6 000 €,

- de solliciter auprès de la Région Occitanie une subvention d'un montant de 6 000 €,
- de s'engager à réunir sa part contributive et d'inscrire les dépenses afférentes au budget primitif 2024
- d'autoriser le Président à signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire.




Le Président

Fabien CRUVEILLER

Certifiée exécutoire compte-tenu :

- de la transmission en sous-préfecture le :
- de la publication :